

49

Commission permanente

Séance du 16 septembre 2024



Rapporteur : Mme MOTEL

49907

35 - Coopération et solidarité internationales

Soutien des associations de promotion de la citoyenneté européenne

Le lundi 16 septembre 2024 à 14h15, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

Etaient présents : Mme ABADIE, Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, Mme COURTIGNÉ, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, M. LENFANT, M. LEPRETRE, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, M. MORAZIN, Mme MORICE, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SALMON, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs : Mme LEMONNE (pouvoir donné à M. LENFANT), Mme MERCIER (pouvoir donné à M. HOUILLOT), Mme MESTRIES (pouvoir donné à M. COULOMBEL)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 15h39.

La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 21 mars 2024 relative à l'adoption du budget primitif 2024 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 21 juin 2024 relative à l'adoption du budget

supplémentaire ;

Exposé :

Dans le cadre sa politique d'ouverture sur l'Europe et sur le monde, le Département d'Ille-et-Vilaine s'implique pour promouvoir la citoyenneté européenne. Il encourage et fédère les initiatives menées en Ille-et-Vilaine afin de créer une dynamique sur tout le territoire. En novembre 2023, il a réuni plusieurs associations qui œuvrent pour faire connaître l'Europe et a élaboré un catalogue des animations possibles (conférences, débats, tables rondes, activités éducatives, scolaires, etc.) à destination des établissements publics de coopération intercommunale et des communes.

Ainsi, le Département soutient des associations qui organisent des évènements et des animations afin de sensibiliser les citoyennes et les citoyens aux enjeux européens.

Dans ce cadre, trois associations ont fait la demande de subvention et après instruction de leurs dossiers, il est proposé de soutenir :

- Jeunes européens Rennes : Cette association pro-européenne et transpartisane, réunit des jeunes de 16 à 35 ans engagés pour construire une Europe plus proche de ses citoyens. Elle organise des débats, des simulations du Parlement européen ou des interventions dans le domaine public dans l'objectif de développer une conscience européenne en sensibilisant des publics variés.

- Europe Rennes 35 : Cette association vise à rapprocher l'Europe des citoyennes et des citoyens à travers l'organisation de conférences et de débats sur les enjeux actuels de l'Europe, ainsi que des activités ludiques (exemple : Parcours d'Europe dans la ville avec pour thème "Rennes, Ville du patrimoine européen").

Ces deux associations ont mené plusieurs animations en 2024 dans le cadre de la dynamique créée par le Département pour promouvoir la citoyenneté européenne sur son territoire. Elles sollicitent ainsi le Département pour prendre en charge une partie de leurs frais d'organisation et de déplacement de leurs bénévoles, à hauteur de 800 euros chacune.

- Solidarité 35 Roumanie est une fédération de jumelages avec la Roumanie. Pour la deuxième année consécutive, elle a organisé un chantier international de jeunes portant sur les valeurs environnementales et de solidarité, ainsi que le partage de cultures. Du 2 au 11 août, 25 jeunes breilliens, roumains, ukrainiens et moldaves ont ainsi participé à ce chantier qui s'est déroulé à Bréal-sous-Montfort. Il s'agissait d'entretenir un sentier de randonnée, de rencontrer les associations locales et de participer à des animations interactives sur l'Union européenne, ses valeurs, ainsi que les enjeux actuels.

Le coût de ce projet s'élève à 35 091 euros et l'association sollicite une subvention de la part du Département de 5 000 euros.

Décide :

- d'attribuer des subventions pour un montant total de 6 600 euros au profit des associations qui agissent en faveur de la promotion de la citoyenneté européenne en Ille-et-Vilaine, dont le détail figure en annexe 1 et réparties comme suit :

- . 800 euros à Jeunes européens Rennes ;
- . 800 euros à Europe Rennes 35 ;
- . 5 000 euros à Solidarité 35 Roumanie ;

- d'approuver les termes de l'avenant n° 1 à la convention de partenariat conclue entre le Département d'Ille-et-Vilaine et l'association Solidarité 35 Roumanie, joint en annexe 2 ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer cet avenant.

Vote :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 17 septembre 2024

ID : CP20242692

Pour extrait conforme